



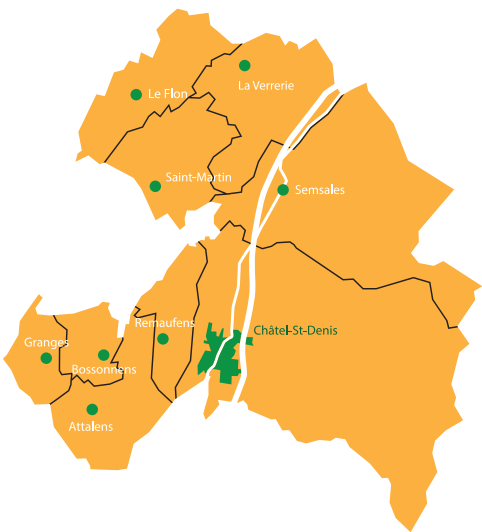
RÉSEAU SANTÉ ET SOCIAL DE LA VEVEYSE

- **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024** -





Le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) est une association de communes à buts multiples.



Les neuf communes du district lui ont confié diverses tâches au service de la population veveysanne.

Un réseau de santé, c'est un accomplissement des tâches au service de la population confiées par les communes du district avec dans les domaines suivants : Santé, Enfance, Social.

Sa réglementation est constituée de ses statuts, de son propre règlement et des différentes lois cantonales et

fédérales. L'assemblée des délégué-e-s est l'autorité décisionnaire et siège annuellement au minimum pour les comptes ainsi que pour le budget.

Le RSSV a pour but notamment de gérer le patrimoine du RSSV, d'exploiter les établissements médico-sociaux, de garantir la qualité et la coordination de prestations médico-sociales répondant aux besoins de prise en charge de la population du district ou encore d'exploiter un service officiel des curatelles.

Depuis 2004, année de la constitution d'une association de communes à buts multiples pour l'organisation hospitalière et médico-sociale du district de la Veveyse, le RSSV n'a pas cessé de s'agrandir au fil des années notamment en termes de prestations au bénéfice



ASSOCIATION

Introduction 4 - 5

Mot du Président

Mot du Directeur

Administration générale (ADG) 6 - 9

Finances

Ressources humaines

Informatique & Qualité

Immeubles (IMM) 10 - 11

Centre de coordination (COO) 12 - 13

Indemnités forfaitaires (IF)

Homes 14 - 17

Le Châtelet (HLC)

Maison St-Joseph (MSJ)

Aide et soins à domicile (ASDV) 18 - 19

Consultation parents-enfants (ENF) 20 - 21

Service officiel des curatelles (SOC) 22 - 23



SANTÉ



ENFANCE



SOCIAL





Marc Fahrni
Président du
Comité directeur

L'année 2024 confirme les décisions stratégiques prises durant cette législature.

La réunification de nos trois entités ne fait plus aucun doute et démontre le niveau de professionnalisme qu'exige une telle association. Ces exigences sont sans cesse réévaluées selon son évolution imposée essentiellement par la taille de notre association. Le flux naturel des objets traités doit impérativement débiter au sein des commissions représentant les deux domaines, soit le stratégique et l'opérationnel, afin que les solutions confirmées par le comité directeur, soient efficaces une fois mises en action. C'est une formule gagnante dont chacun ne peut être que bénéficiaire.

Au niveau de la santé, une stratégie répondant aux futurs besoins en soins prodigués à domicile, ou en établissements médicaux sociaux, doit voir le jour en 2025. Elle devra occuper une place stratégique au sein de la planification financière veveysanne. Les différents éléments venus des commissions cantonales, doivent faire l'objet d'une analyse fondée sur plusieurs décennies.

Les acteurs de la santé seront indispensables à la table du groupe de travail, et des premières solutions doivent être décidées et mises au service de la population. L'occupation de nos locaux doit aller en ce sens.

Le secteur social va croître encore du fait de la diminution des mandats accordés aux curateur·trice·s privé·e·s, et également dans un avenir très proche, par la fusion des trois services sociaux de la Veveyse.

Merci pour tout le travail effectué en 2024 et sachons nous concentrer sur l'efficacité de notre fonction pour 2025. Nous sommes conscients des défis à relever, la discipline qu'on doit impérativement y apporter, ne peut que simplifier notre tâche.



Renaud Gauderon
Directeur général

Nous y sommes presque tous.

L'année a été intense pour le RSSV, entre gestion de chantiers et de nombreux défis.

Malgré un suivi rigoureux, un financement complémentaire a dû être demandé aux Communes de la Veveyse pour répondre aux normes incendie et structurelles. Une solution a aussi été trouvée pour permettre à un locataire d'exercer ses activités nécessitant de grandes hauteurs sous plafond.

Depuis début 2024, les services administratifs, la consultation parents-enfants et l'ASDV ont rejoint leurs nouveaux locaux dans le bâtiment « Foyidzo » (ancien hôpital). Reste à rénover la partie « Rayèta », future implantation du service des curatelles ainsi que les services sociaux.

Les défis actuels s'intensifient, avec des situations plus complexes et des difficultés à recruter suffisamment de personnel pour assurer une prise en charge de qualité, proche de la population.

Face à la croissance démographique, le RSSV élabore une stratégie avec ses partenaires (État, communes, associations) pour adapter les capacités d'accueil – stationnaire et ambulatoire – et assurer les ressources humaines nécessaires à un succès collectif.

Enfin, je remercie chaleureusement les cadres et le personnel pour leur engagement, ainsi que le Comité directeur pour sa confiance et son précieux soutien.





Carole Dumas
Directrice Adminis-
tration et Finances

Epaulée par
4 collaboratrices

2024 – Stabilité – Consolidation – Continuation

L'exercice 2024 se boucle sur une note positive. Les charges sont inférieures au budget de 5,58 %. Les communes de la Veveyse verront ainsi leurs participations réduites. Toutefois, les activités du RSSV ont progressés de 4,17 % par rapport à 2023 et les rapports cantonaux indiquent que la tendance s'oriente vers une progression importante des activités de soins et d'aide à la population, missions principales du RSSV.

Les différents secteurs d'activité du RSSV auront donc de nouveaux défis et auront besoin d'un service des finances fort et performant.

Le service des finances a profité de cette année afin de consolider ses bases, améliorer la communication et étudier les programmes métiers des organisations du canton pour s'orienter vers un changement nécessaire d'ici 2026/2027.

Les comptes sont contrôlés régulièrement et comparés avec les budgets. Le service des finances collabore étroitement avec les responsables de service afin de garder la maîtrise des coûts.

Le Système de Contrôle Interne de la partie finance est suivi régulièrement et notre responsable SCI a poursuivi sa mise en place sur deux points essentiels, soit l'informatique et les ressources humaines.

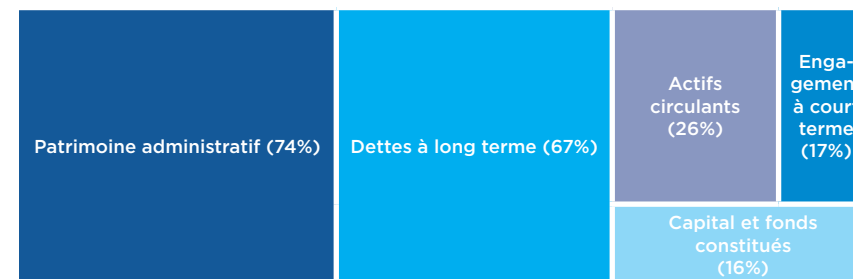
Le renouvellement de l'avance à terme fixe échue en novembre 2024 a pu se négocier à un taux favorable grâce à une baisse des taux de référence en début d'automne.



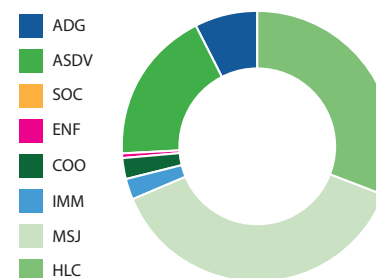
Quelques chiffres qui traduisent de l'activité du RSSV

57'088 journées de résident-e-s en EMS	12'156'000
36'807 heures passées auprès des patient-e-s de l'ASDV	1'929'000
30'076 journées indemnisées aux proches aidants	600'000
1'149 consultations en enfance	9'000
234 mandats de curatelles	294'000
4414 salarié-e-s	18'521'000

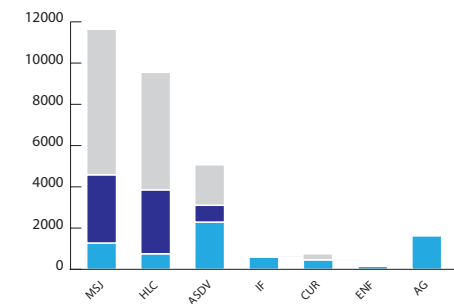
Répartition du bilan



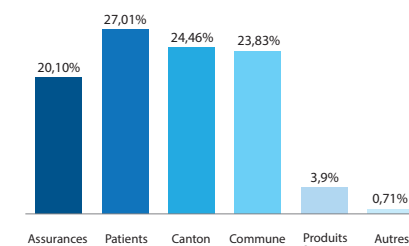
Répartition des activités du RSSV par rapport aux frais d'exploitation



Répartition des coûts assumés par les tiers, l'Etat et les Communes



Provenance des recettes





Emeric Ruffieux
Directeur RH

*Epaulé par
3 collaboratrices*

Renforcement de l'accompagnement et mise en place d'actions pour l'avenir

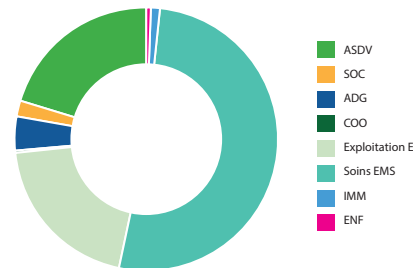
L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives malgré un contexte difficile. En avril, nous avons mené notre première enquête collaborateur couvrant l'ensemble du réseau. Avec un taux de participation de 82 %, elle a offert une vision claire des points forts et des axes d'amélioration. Ces résultats ont permis de définir des actions concrètes qui seront mises en place dès 2025 pour renforcer le bien-être et l'efficacité au sein de l'organisation.

Par ailleurs, l'accompagnement des cadres a été une priorité. Une nouvelle approche pour mieux gérer les dysfonctionnements a été introduite, accompagnée d'une formation et d'un soutien renforcé sur le terrain.

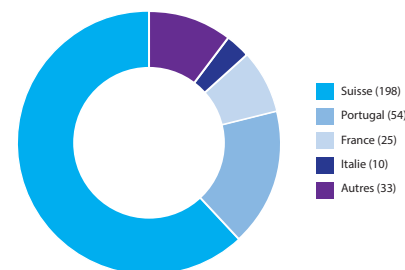
Le service RH s'est affirmé comme un partenaire clé pour gérer efficacement les situations complexes. Une formation dédiée au feed-back a également permis d'outiller les cadres dans leur rôle managérial.

Enfin, la pénurie de personnel et un taux d'absence élevé ont intensifié notre recours aux agences de placement. Heureusement, les partenariats établis en 2023 ont prouvé leur efficacité, garantissant la continuité des soins dans un délai optimal.

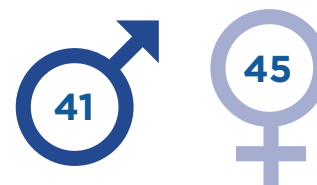
Nombre de collaborateur-ric-e-s par service



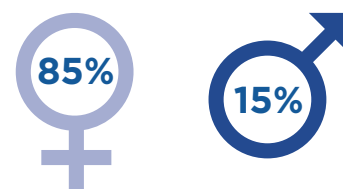
Nationalité des collaborateur-ric-e-s



Moyenne d'âge



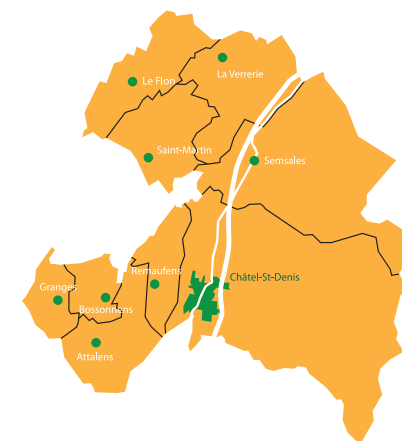
Proportion



Informatique

Dans une continuité d'innovation et de consolidation des acquis, le département informatique a poursuivi ses efforts pour renforcer les infrastructures et les services numériques. Plusieurs initiatives ont marqué l'année 2024, avec pour objectif d'optimiser l'efficacité et de garantir un environnement technologique fiable et sécurisé.

Le remplacement des solutions VoIP et d'appel-malade dans nos EMS illustre cette démarche, en modernisant les outils de communication au bénéfice de nos collaborateur-trice-s et résident-e-s. Ces évolutions contribuent à améliorer la qualité des interactions tout en répondant aux standards actuels.





Jérémie Vienne
Chef de service

*Epaulé par
3 collaborateurs,
présents sur chacun
des sites*

”

**La victoire se remporte
en équipe. En sécurité,
c'est pareil. Tout le monde
est concerné.**

*Jean-Pierre Egger
Ancien sportif de haut
niveau avec participation
aux JO.*

La sécurité, notre meilleure assurance santé

Le RSSV, en tant que principal employeur du district, est particulièrement sensible aux enjeux de la sécurité au travail et de la protection de la santé, de part notamment la multitude de domaines professionnels et de collaborateur·trice·s regroupés parmi les EMS et les soins à domicile.

Son objectif principal est de garantir un environnement de travail sain et sécurisé pour tous. En tant que chef de service des immeubles, je suis particulièrement sensible aux enjeux de la sécurité au travail. C'est pourquoi j'ai décidé de suivre la formation menant au brevet de spécialiste de la sécurité au travail de la protection de la santé (STPS). Mon objectif étant de devenir un véritable acteur du changement au sein de notre organisation, en mettant en place des actions concrètes pour améliorer la prévention des risques et le bien-être de nos collaborateur·trice·s. Grace à ce titre obtenu en octobre 2024 et aux connaissances acquises tout au long de cette formation, il sera ainsi possible de :

- › concrétiser le développement d'une culture de la sécurité.
- › sensibiliser l'ensemble du personnel et en les impliquant dans la démarche de prévention.
- › optimiser les conditions de travail en réalisant des analyses de poste approfondies.
- › proposer des aménagements adaptés.
- › réduire les risques d'accidents en identifiant les dangers potentiels.
- › mettre en oeuvre des mesures de protection efficace.



« Si vous pensez que la sécurité coûte cher, essayez donc un accident. »

Cette citation illustre avec justesse l'importance de la prévention en milieu professionnel. Le spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS) est un acteur essentiel au sein de toute entreprise. Son rôle est de préserver la santé et la sécurité des employé·e·s, en identifiant les dangers, en maîtrisant les risques professionnels et en mettant en place des mesures de prévention adaptées.

Bénéfique pour l'employeur

**Sécurité, protection de la
santé**
Évaluation des risques
Mesures de prévention
Formation et sensibilisation
Gestion des accidents et
incidents

**Amélioration du climat
social**
Dialogue social
Reconnaissance des
préoccupations
Confiance

**Responsabilisation des
collaborateur·trice·s**
Implication
Culture de la prévention

Bien-être au travail
Prévention des maladies
professionnelles
Ergonomie
Qualité de vie au travail

Bénéfique pour le/la collaborateur·trice

**Raisons juridiques et
réglementaires**
Obligations légales
Responsabilité civile et
pénale

Raisons économiques
Accidents du travail
Maladies
professionnelles
Amélioration de l'image
Productivité

**Raisons humaines et
sociales**
Bien-être des
collaborateurs
Climat social
Ethique et morale

Stéphanie Krieger
Cheffe ASDV

Epaulée par
3 collaboratrices

- Ecoute attentive
- Conseils et soutien individualisés
- Informations et liens avec les partenaires du réseau médico-social

2024, un renouvellement pour mieux informer, orienter et évaluer

L'année 2024 a marqué un tournant pour le service avec des évolutions significatives sur le plan organisationnel et opérationnel. Ces changements visaient à renforcer la qualité et l'efficacité des missions du service auprès de la population du district. Plusieurs étapes clés ont jalonné cette année :

- › changement de responsabilité : après une gestion ad interim par les deux directions des EMS, la coordination a été intégrée au service de l'Aide et des Soins à Domicile de la Veveyse, conformément aux orientations souhaitées par la direction ;
- › renforcement des synergies : l'intégration des missions du service avec le rôle de l'infirmière opérationnelle de jour au sein de l'ASDV a permis de mutualiser les compétences et ainsi renforcer le service de coordination ;
- › clarification des rôles : un travail organisationnel a été mené afin de mieux définir les responsabilités. Cette démarche a permis une structuration plus claire des missions et des processus renforçant la gestion des demandes et des orientations.

Une approche centrée sur les bénéficiaires et leurs familles.

Ces changements ont permis de renforcer le rôle central du service. Grâce à l'intégration de trois collaboratrices, le service a pu répondre avec efficacité et avec un accompagnement attentif aux besoins des bénéficiaires et de leurs familles. Les actions réalisées reposent sur :

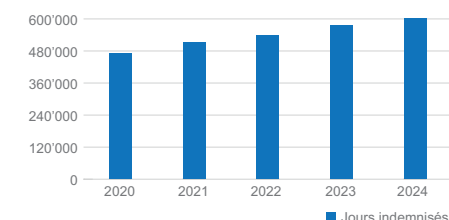
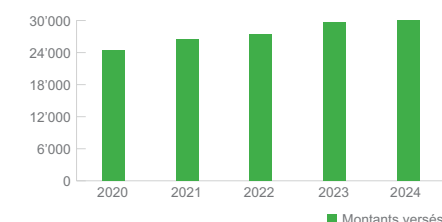
- › *une écoute empathique, un accompagnement systémique et des capacités de médiation et de négociation*
- › *une évaluation et priorisation des entrées en EMS équitables pour tout citoyen veveysan*
- › *l'organisation des accueils intermédiaires (court séjour)*
- › *l'accompagnement des proches aidants dans la recherche de solutions pour prévenir l'épuisement (promotion des accueils au foyer de jour et autres prestations médico-sociales)*



Notre défi au quotidien :

La gestion des flux entre les demandes de placement et les places disponibles dans les deux EMS, qu'il s'agisse d'un séjour de courte ou de longue durée, d'une place au foyer de jour ou en unités spécialisées en démence (USD) restent un défi constant.

Indemnités forfaitaires



Total des dossiers traités

2024	115
2023	114
2022	105
2021	104
2020	100



Jérôme Schneuwly
Directeur de site

Epaulé par 130
collaborateur·rice·s

”

Les équipes gagnantes
sont construites sur
la communication, la
confiance et le respect.

Valeurs de la Maison St-Joseph :

- Dignité
- Liberté
- Respect
- Tolérance

Senior + et son impact

La Maison Saint-Joseph joue un rôle crucial dans l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, en mettant l'accent sur la qualité des relations humaines et le partage d'expériences. Cette approche est centrée sur l'humain pour créer un environnement où les résident·e·s se sentent valorisé·e·s et soutenu·e·s dans les moments difficiles.

La loi Senior+, vise à renforcer le maintien de l'autonomie des personnes âgées et soulève des enjeux importants pour les établissements médico-sociaux (EMS). Bien que cette législation vise à améliorer la sécurité et l'accessibilité des habitats, elle a également des répercussions sur la durée de séjour des résident·e·s en EMS. La tendance à une admission plus tardive, lorsque l'état de santé est déjà très dégradé, pourrait nuire à la perception des EMS en tant que lieux de vie.

Il est crucial de changer cette perception et de promouvoir les EMS comme des espaces de vie dignes et respectueux, où les résident·e·s peuvent continuer à s'épanouir malgré leurs dépendances. Il est nécessaire de sensibiliser le public sur la réalité de la vie en EMS, en mettant en avant les activités, les interactions sociales et le soutien personnalisé que l'établissement peut offrir.

Continuons à réfléchir et à agir pour que les EMS soient perçus comme des espaces de vie enrichissants, où chaque individu est respecté et soutenu dans son parcours.

Carte d'identité : Maison St-Joseph

Année de création	1873
Lieu	Châtel-St-Denis
Lits long séjour	84
Lits court séjour	3
Accueil en foyer de jour	8-10
Bâtiments	Corbetta, Niremont et Pléiades

Données 2024 (hors foyer de jour)

Taux d'occupation moyen	97,33%
Nombre d'admissions	49
Nombre de décès	51
Nombre de résident·e·s*	87
Moyenne d'âge	83 ans
Nombre de repas servis	31'582

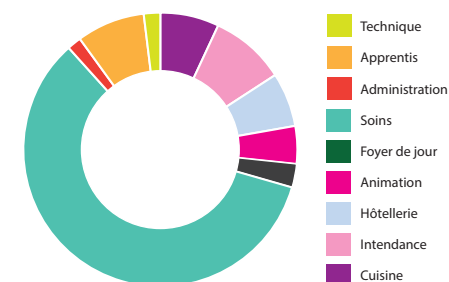
* Au 31. 12. 2024

Collaboration pluridisciplinaire

La mission de l'EMS ne peut être assurée que par une collaboration pluridisciplinaire : service des soins, de l'animation, service de l'intendance, de l'hôtellerie, service technique ainsi que le service administratif, sans oublier le foyer de jour.

Optimisation de la collaboration entre entités

- › Synergies entre les entités (ressources, achats, expérience)
- › Formation intramuros
- › Documents RH communs





Biljana Lazic
Directrice de site

*Epaulée par 101
collaborateur-trice-s*

Valeurs du Home le Châtelet :

- Accueil
- Accompagnement
- Respect
- Reconnaissance
- Offre
- Garantie

Activités du site

Les actions de l'année se sont articulées autour de trois axes : résident-e-s et familles, qualité, et personnel.

Résident-e-s et les familles

Les résident-e-s ont été pleinement impliqué-e-s dans la vie de l'établissement à travers les ateliers « Parole des Résidents » et diverses initiatives : protection des données, boîtes aux lettres, rencontres avec la direction, nouvelles rubriques dans La Batoille, sorties et repas participatifs, et développement d'activités sociales et culturelles. La collaboration avec les familles s'est renforcée lors d'événements festifs (290 participant-e-s), de rencontres liées aux admissions et de réunions de suivi. L'équipe d'animation a proposé 34 ateliers couvrant les domaines cognitif, culturel, sensoriel, domestique, spirituel, créatif et physique.

Qualité

La qualité des prestations a été soutenue par une enquête de satisfaction, plusieurs audits (cafétéria, soins), l'harmonisation documentaire entre établissements et le transfert sécurisé des données via la plateforme ADOC.

Personnel

Les conditions de travail ont été améliorées par l'aménagement de nouveaux espaces (bureaux, salle de repos, coin fumeurs) et la mise en place de formations internes (santé, hygiène, sécurité, mobilisation). Des formations complémentaires (RH, droit du travail, psychogériatrie, approche Gineste-Marescotti, éthique) ont enrichi les compétences des équipes. L'accueil des stagiaires a représenté 528 jours de formation en 2024.

Personnel

Une dynamique collective a marqué l'année, visant à renforcer la participation des résident-e-s, la qualité des services et le soutien aux équipes au quotidien.

Carte d'identité : Home Le Châtelet

Année de création	1879
Lieu	Attalens
Lits long séjour	68
Lit court séjour	3
Lits unité de soins de démence	15
Bâtiments	Teysachaux et Dent de Lys

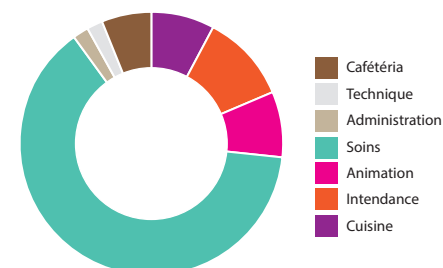
Données 2024

Taux d'occupation moyen	96,1%
Nombre d'admissions	37
Nombre de décès	25
Nombre de résident-e-s*	68
Moyenne d'âge	83 ans
Nombre de repas servis	56'788
Repas à domicile	407

* Au 31.12.2024

Collaboration pluridisciplinaire

La mission de l'EMS ne peut être assurée que par une collaboration pluridisciplinaire : service des soins, de l'animation, service de l'intendance, de l'hôtellerie, service technique ainsi que le service administratif



Dans le domaine de la formation, plusieurs sessions ont été offertes aux collaborateurs cette année, couvrant des thèmes tels que la santé et la sécurité au travail, la prévention de la santé, l'hygiène, ainsi que les techniques de mobilisation avec et sans moyens auxiliaires. Nous avons eu le privilège d'acquiescer de nouveaux moyens auxiliaires en suivant l'évolution technologique, ce qui a également contribué à l'amélioration de nos infrastructures informatiques.



L'accueil de stagiaires dans les domaines des soins, de la cuisine et de l'animation a enrichi notre équipe. L'encadrement de ces stagiaires a été assuré par la formatrice praticienne et les responsables de secteur. Au total, 528 jours ont été consacrés à la formation des stagiaires. Par rapport à 584 en 2023.



Stéphanie Krieger
Cheffe de service

Epaulée par 74
collaborateur·rice·s

Mon intégration et la dynamique de proximité

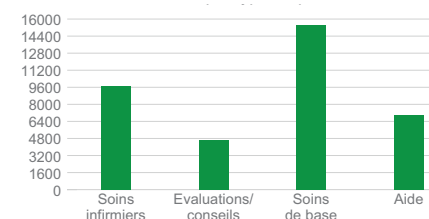
Mon arrivée à l'ASDV a été marquée par une volonté d'immersion dans le fonctionnement du service : découverte des secteurs, rencontres avec les équipes et observation du terrain. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les besoins des bénéficiaires, les dynamiques internes et les priorités de la Direction. Forte de mon expérience dans les soins à domicile, cette phase d'intégration a posé les bases d'un service tourné vers l'avenir et attentif aux enjeux de notre mission.

Renforcer la proximité

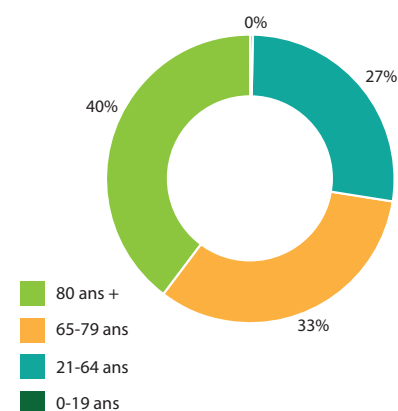
La proximité demeure au cœur de l'action de l'ASDV, offrant un accompagnement personnalisé grâce à une personne référente pour chaque bénéficiaire. En 2024, cette approche a été consolidée par une nouvelle sectorisation géographique : deux zones principales (Veveyse Nord et Sud), subdivisées en sous-secteurs, permettant la création d'équipes plus restreintes et mieux connectées aux bénéficiaires. Cette organisation favorise la coordination, la cohésion d'équipe et l'accompagnement des collaborateur·trice·s, avec le service de planification désormais intégré à cette dynamique pour optimiser les interventions.

Le service d'aide et de soins à domicile, c'est :

Collaborateur·trice·s	77
Emplois plein temps	43
Bénéficiaires	559
Heures de prestations facturées	36'807
Kilomètres parcourus	258'114



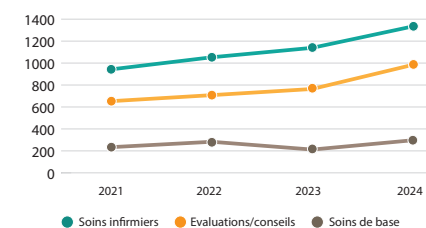
Age des patient·es en 2024



Un secteur en expansion : la santé mentale

Le secteur de la santé mentale a connu une augmentation significative de son activité durant l'année 2024. Pour répondre aux besoins croissants de cet accompagnement spécialisé, nous avons souhaité renforcer l'équipe en réorientant un poste d'infirmier avec des doubles compétences éprouvées aussi bien en suivi somatique qu'en suivi psychiatrique. Renforcer l'équipe était essentiel mais il était tout aussi important de consolider le secteur ; c'est pourquoi nous avons posé les bases du « concept de suivi en santé mentale » et engagé une réflexion sur les outils d'évaluation.

Evolution du nombre d'heures de prestations effectuées en santé mentale





**Séverine
Maillard Robatel**
Cheffe de service

Epaulée par
2 collaboratrices

Renforcer, accueillir et soutenir les familles dans un moment heureux mais fragile

Sous mandat du Département de la santé, le service de Consultation Parents-Enfants de la Veveyse a pour mission de renforcer les compétences familiales en matière de développement et de santé des jeunes enfants. La prévention s'articule autour de trois axes : alimentation et activité physique, équilibre psychoaffectif, et prévention des maladies et accidents.

En mai 2024, l'équipe s'est agrandie de 0,4 EPT, permettant d'intensifier l'accompagnement des familles en situation de fragilité psychique, physique ou sociale. Le nombre de consultations de base a augmenté, témoignant d'un besoin accru de soutien.

Des actions de santé scolaire ont été menées à la demande des établissements et communes : contrôle des classes en cas d'épidémie de poux, tests auditifs et questionnaires de santé pour les élèves de 7H, en attendant la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur la santé scolaire.

Ce domaine, à la croisée de l'enfance et de la santé, favorise une collaboration étroite avec de nombreux partenaires et offre encore de belles perspectives pour renforcer la santé des familles.

Quelques chiffre 2024

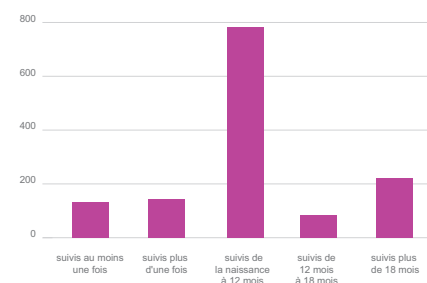
Enfants vus en consultation	763
Sessions de cours de massages	16
Sessions de cours d'urgences et préventions en pédiatrie	18
Familles participant aux ateliers échange	48
Nombre de jeunes participant aux cours de babysitting en collaboration avec Pro Junior	18



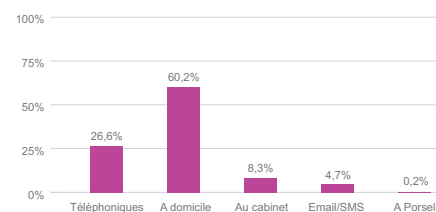
Des entretiens en nombre sur :

Le poids et l'alimentation	616
La santé mentale	370
Le développement de l'enfant	512
L'allaitement	242
La motricité	380
Santé et les soins de l'enfant	461
Reprise du travail	209
Sommeil	463
Difficultés financières	112
Education	210

Nombre d'enfants vus en 2024



Types de consultations en 2024





Patrick L'Homme
Chef de service

*Epaulé par
4 curatrices
et 3 collaboratrices
administratives*

Protection et aide

Le service des curatelles professionnelles assure le suivi social et administratif des personnes, adultes ou mineures, bénéficiaires d'une mesure de protection ordonnée par la Justice de paix. Ce service les accompagne dans la gestion de leurs affaires personnelles et financières, tout en respectant leurs droits et leurs besoins.

L'autorité de protection veille au respect des droits et des intérêts des personnes vulnérables, qu'elles soient mineures ou majeures. Elle peut être saisie par toute personne constatant une situation de danger ou de maltraitance, qu'il s'agisse d'un membre de la famille, d'un médecin, d'un travailleur social, etc.

En 2024, L'isolement, alimenté par une multitude de facteurs, fragilise les individus et les rend vulnérables. Pour les jeunes adultes, ce phénomène est souvent associé à des comportements à risque, dont l'usage abusif de substances. La solitude peut renforcer des sentiments de désespoir, amenant certains à rechercher des échappatoires dans l'alcool ou les drogues, créant ainsi un cercle vicieux difficile à briser. En réponse à ces défis, le service des curatelles a su s'adapter et évoluer pour offrir un soutien personnalisé et efficace aux personnes en difficultés.

Pourquoi un service de curatelle?

La protection des personnes vulnérables qui ne peuvent pas s'occuper de leurs propres affaires est assurée par le service des curatelles, relevant du droit civil et de l'autorité judiciaire. Le Juge de Paix nomme les curateurs et curatrices, après qu'ils ont prêté serment. Ils bénéficient de l'appui d'un service administratif et travaillent en relation avec divers partenaires sociaux, judiciaires, bancaires, notariaux, juridiques, ainsi qu'avec les administrations publiques, cantonales et communales.

Le curateur ou la curatrice peut également être désigné-e-s pour représenter une personne dans des domaines médicaux, de soins, de recherche en paternité ou pour une succession. La Justice de Paix peut faire appel à une personne ayant des compétences spécifiques pour exercer cette mission, en fonction de la difficulté du dossier.

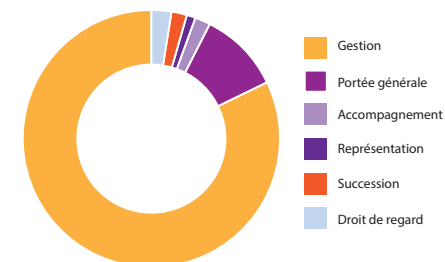
Le nombre de mandats a augmenté en raison des situations de vulnérabilité rencontrées par les personnes accompagnées, telles que la précarité, l'isolement, les troubles psychiques, l'alcoolisme, la toxicomanie, la jeunesse ou la nationalité étrangère.

Quelques chiffres 2024

Nombre de dossiers au 31.12	234
Nouveaux mandats durant l'année	46
Mandats transférés	9
Mandats fermés suite décès	18
Mandats de levées de mesure	20

Type de curatelles

Gestion	234
Portée générale	46
Accompagnement	9
Représentation	2
Succession	4
Droit de regard	5





Réseau Santé et Social de la Veveyse
Place d'Armes 30
1618 Châtel-St-Denis

www.rssv.ch
Tél. 021 948 61 61
info.veveyse@rssv.ch